

Déclaration de la FCPE31 au CDEN du 17 janvier 2024

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, nous pourrions vous parler des résultats inquiétants de PISA, et de ce qu'ils disent de la profonde injustice de notre système éducatif, mais, une nouvelle chasse l'autre, et nous aussi essayons de nous adapter à la communication moderne. Ainsi donc, parlons du nouveau premier ministre, qui sait enchaîner avec succès les réponses immédiates aux thématiques surgissant dans les médias. En seulement 4 mois en tant que ministre de l'Éducation, on aura eu le fameux « un prof devant chaque classe à la rentrée », la chasse aux abayas et qamis, le pacte, l'uniforme, les cours d'empathie, les groupes de niveau, la méthode de Singapour, le brevet obligatoire, et la liste est encore longue.

Bref, énormément de communication, une omniprésence dans les médias, et des mesures hétéroclites, souvent populaires, on serait tenté de dire populistes, mais sans doute décidées trop rapidement pour former un véritable programme d'amélioration de notre système éducatif. Mais apparemment un bon plan de carrière.

Le temps long n'est donc pas à chercher du côté du Ministère, et plusieurs mesures prises précédemment, notamment la réforme du bac, ont déjà été retouchées. Par contre, s'il y a un invariant du côté de la rue de Grenelle, c'est son attachement à l'enseignement privé financé par l'argent public, et à la sauvegarde d'un système élitiste. Le but ici n'est pas de faire une revue people, mais juste de rappeler que les précédents ministres, de Messieurs Blanquer à Attal en passant par Monsieur N'Diaye n'ont pas connu dans leur vie familiale l'enseignement public de très près, mais plutôt les établissements privés élitistes des beaux quartiers parisiens qu'ils réservent également à leurs enfants. La nouvelle ministre, Madame Oudéa-Castéra, n'échappe, elle non plus, à la règle, étant issue du même gotha, elle assume même publiquement le choix de l'enseignement privé élitiste à Stanislas pour ses enfants, ne supportant soi-disant plus les absences des professeurs dans le public où un de ses 3 enfants a visiblement passé 6 mois. Des propos inacceptables de la part de la nouvelle ministre de l'Éducation nationale qui font montre d'un mépris assumé pour l'école publique.

La FCPE 31 se pose alors deux questions :

- La ministre a-t-elle sciemment oublié d'évoquer les raisons de ces "gabegies" de l'école publique, à savoir des investissements en-dessous du nécessaire de la part des gouvernements auxquels elle a participé ?
- Quand est-ce que la communauté éducative et même nos enfants pourront bénéficier d'un ministre de l'Éducation nationale à la hauteur des enjeux pour une école publique laïque et inclusive ?



Il y a une dernière chose que la FCPE 31 souhaiterait, c'est que les ministres qui s'occupent de l'école publique la connaissent et la respectent, mais pour cela il faudrait peut-être qu'eux et/ou leurs enfants se soient assis sur ses bancs !

Ce choix du privé fait par les ministres ne se limite malheureusement pas au plan familial, puisque depuis l'élection de Monsieur Macron, lui aussi passé par l'enseignement catholique, c'est cadeau sur cadeau qui ont été faits à l'école sous contrat : financement obligatoire des maternelles privées, création des contrats locaux d'accompagnement pour leur donner des moyens supplémentaires comme en REP, tri des lycéens sur Parcoursup en laissant bien la mention de l'établissement d'origine, fin du caractère national du bac, tarissement des recrutements dans l'enseignement public, dont même la nouvelle ministre semble avoir pris acte.

Bref, revenons au sujet qui nous intéresse aujourd'hui au CDEN, la sectorisation, et, même si Monsieur le DASEN, vous nous rappelez régulièrement que l'enseignement privé n'est pas de votre ressort, nous verrons que tout cela est bien lié.

Nous avons assisté ces dernières années à de nombreuses réunions de concertation sur la sectorisation, notamment dans le cadre du Plan Mixité, et avons constaté à quel point on y retrouve toujours les mêmes inquiétudes des parents, essentiellement issus des zones plus favorisées. Pour répondre aux arguments de Mme Oudéa-Castéra, pour qui les absences des professeurs (qui en passant sont un réel problème, la FCPE en a assez fait part) causent la fuite vers le privé, on remarquera que les seules « menaces » de partir dans le privé ou de faire une « fausse adresse » qu'on ait entendues lors des concertations, c'est quand la re-sectorisation faisait entrer trop d'enfants défavorisés dans les collèges.

Bref, beaucoup de familles, jusqu'au sommet de l'Etat, semblent avoir du mal à reconnaître qu'elles ont un désir pourtant simple : ne pas scolariser leurs enfants dans un établissement moins favorisé que les autres familles de leur milieu et ou de leur quartier. On les comprend dans leur gêne, car la conséquence globale de leurs actions individuelles, c'est la ségrégation scolaire, un apartheid dès le plus jeune âge à l'école, qui contribue à la fracture sociale grandissante qui divise notre pays, et à la déconnexion totale d'une élite au pouvoir de ceux pour lesquels elle devrait agir.

Grâce aux chiffres des secteurs que vous nous avez communiqués, Monsieur le DASEN, nous avons fait une étude géographique des collèges et de leurs secteurs, qui nous permet de comparer la composition théorique des collèges - donc sans les « départs » de certaines catégories d'élèves vers d'autres établissements - et leur composition réelle, étude que nous souhaiterions partager ici avec les membres du CDEN.

Plusieurs données quantitatives viennent donc confirmer ce que nous savions déjà :

- Sur la première carte, on constate qu'en zone rurale les secteurs sont transparents, ce qui indique qu'il n'y a pas de différence notable entre les collèges et leurs secteurs. Quand il y a mouvement d'un collège vers un autre, c'est sans doute pour des raisons de proximité et cela touche toutes les catégories sociales de façon égale. On remarquera l'absence de collèges privés (les étoiles sur la carte) dans ces zones sans ségrégation.



- Sur la deuxième carte, en zone urbaine, quasiment tous les collèges publics accueillent un public plus défavorisé que leur secteur. Les zones en rouge indiquent des « pertes d'IPS » de plus de 10 points, en orange entre 5 et 10. On constate que les zones touchées par ce phénomène de ghettoïsation sont celles où un collège privé est implanté dans le secteur ou à sa proximité. Il s'agit donc essentiellement de Toulouse, mais aussi en dehors, comme à Muret, où le collège privé Joseph Niel a plus de 30 points d'IPS que son voisin Louisa Paulin.

Pour des raisons de lisibilité, et parce que la ségrégation y est la plus forte, nous vous présentons ensuite des statistiques sur Toulouse uniquement. La première page montre que 16 collèges publics toulousains sur 24, donc 2 sur 3, ont un IPS **inférieur** à la moyenne nationale (c'est le graphique du haut), ce qui est étonnant pour une ville pas spécialement pauvre ! Sur le graphique du milieu, on découvre la situation s'il n'y avait pas d'évitement : les collèges publics auraient alors la composition de leur secteur, et on découvre qu'alors seulement 5 sur 24 seraient sous la moyenne nationale, les 19 autres au-dessus !

Cela montre clairement le travail du Conseil Départemental ces dernières années : les compositions en IPS des **secteurs** haut-garonnais se sont fortement harmonisées, même si les collèges sont souvent massivement fuis. On a pu constater que cela était toujours une priorité lors des opérations récentes de re-sectorisation, bien qu'il reste toujours des pressions notamment politiques ici et là.

Sur le graphique du bas, on voit tous les collèges toulousains classés par IPS croissant, y compris les collèges privés sous contrat qui sont en vert. On comprend très clairement pourquoi les collèges sont toujours plus défavorisés que leur secteur (à part Michelet qui profite de sa section internationale dérogatoire dans un secteur déjà favorisé...) : les familles les plus favorisées vont grossir les rangs du privé aux frais du contribuable quand les autres vont dans leur collège de secteur. On notera les IPS impressionnants du privé toulousain qui vont clairement à l'encontre des déclarations concernant l'ouverture sociale de ces établissements et leur accueil des plus fragiles.

Acculé par la publication des IPS et donc le chiffrage exact de l'ampleur de la ségrégation à l'école, le ministre Pap N'Diaye avait lancé un plan mixité, qui en n'imposant aucun objectif aux collectivités en charge de la sectorisation, et surtout en ne contraignant le privé à rien, a été à l'éducation ce que la COP28 à Dubaï a récemment été à l'environnement : des mots creux destinés à ceux qui veulent y croire et permettant de continuer comme si de rien n'était. Du pur cynisme.

Pourtant, l'exemple du 31 montre, comme on vient de le voir, que les politiques volontaristes au niveau de la sectorisation sont efficaces, mais qu'elles trouvent très rapidement leur limite à cause de la concurrence du système privé. Il est temps de se demander quel intérêt l'Etat a à financer les établissements privés toulousains qui, en étant libres de choisir leurs élèves, permettent essentiellement aux plus favorisés d'éviter leurs concitoyens moins fortunés, créant de véritables ghettos là où il ne devrait pas y en avoir.

Pourquoi ne pas conditionner le contrat au fait que l'affectation des élèves dans le privé revienne au rectorat, et qu'elle se fasse dans le but d'équilibrer les IPS ? Le lycée Averroès, privé sous contrat musulman, accusé de ne pas respecter les valeurs de la République ne vient-il pas de voir son contrat avec l'Etat résilié ?



Pourquoi ne pas exiger des mairies, comme celles de Toulouse et des régions, comme celle d'Occitanie, qu'elles modifient leur sectorisation dans le sens de plus de mixité ? Tout cela demanderait une modification du code de l'Education.

A la FCPE31, nous souhaitons lancer une initiative en ce sens, et demander une loi. Pour cela, nous comptons diffuser ces analyses le plus largement possible, y compris les chiffres que la DSDEN nous a fournis. Nous attendons par ailleurs le complément avec les chiffres des secteurs et districts pour les écoles et lycées que M. Bouquet devait nous envoyer également. Nous espérons, M. le DASEN que cette initiative trouvera votre agrément.

Enfin, pour finir, la FCPE31 se démène toujours pour que les professeurs soient remplacés et que soit mis fin à la pénurie d'enseignants. Nous espérons que Mme la Ministre, visiblement au fait d'un problème que les membres de son parti ont contribué à accentuer par leur politique, se joindra à nous à cet effet.

En vous remerciant de votre attention.

